



Ibrahim David SALAMI est agrégé des facultés de droit, Professeur de droit public à l'Université d'Abomey-Calavi, Vice-doyen de la Faculté de droit et de sciences politiques, Directeur du Centre de Droit Administratif et de l'Administration Territoriale (CeDAT), Directeur des masters « Administration des collectivités locales » et « Marchés publics et partenariats public-privé » et Avocat au Barreau du Bénin. Spécialiste du contentieux de droit public, il a enseigné de nombreuses années le droit constitutionnel et le droit administratif à l'Université de Tours (France). Il enseigne les mêmes matières à la Faculté de droit et de sciences politiques de l'Université d'Abomey-Calavi.



Diane O. Melone GANDONOU est docteur en droit public, Assistant de droit public à la Faculté de droit et de science politique de l'Université de Parakou. Spécialiste de la décentralisation en Afrique, elle enseigne le droit constitutionnel et le droit administratif dans les universités du Bénin.

ISBN : 978-99919-1-653-8



Editions
CeDAT 2014

DROIT CONSTITUTIONNEL ET INSTITUTIONS DU BENIN

Ibrahim
David SALAMI
Diane O. Melone
GANDONOU

Ibrahim David SALAMI
Diane O. Melone GANDONOU

DROIT CONSTITUTIONNEL ET INSTITUTIONS DU BENIN

Préface du Professeur Théodore HOLO



Editions CeDAT 2014